

Compte rendu Conseil ED 583

07/09/15

Présents :

K.Weiss, S.Souvagnargues, C. Le Gal La Salle, P.Rateau, B.Roig, P.Slangen, V.Thireau, D.Bérimélis, T.Boibessot, M.Debierre, A.Valette, J-P. Lavigne, F.Mirabel, M.Bresson, S.Giraud, E. Roux, B.Goubet, Y.Vimont, S.Schnegg, C. Moulin-Farina

Absents excusés: *J.Raymond, VP CEVU (Nicolas Leroy)*

Procuration : *B.Roig (J-L. Fanlo)*

Ordre du jour :

1. Tour de table et présentation rapide des membres du conseil
2. Point de situation sur les aspects administratifs
3. Avis sur le règlement intérieur (et annexe : modalités et conditions d'inscription en thèse)
4. Avis sur la nomination du directeur de l'ED
5. Avis sur la charte des thèses
6. Présentation du budget de l'ED (budget fin 2015 et budget 2016)
7. Examen des demandes de rattachement des chercheurs et enseignants-chercheurs à l'ED
8. Examen des demandes d'inscription des doctorants à l'ED
9. Informations sur les contrats doctoraux
10. Informations sur la formation doctorale
11. Questions diverses

Début de la réunion 14h10

Point 1 : Tour de table et présentation rapide des membres du conseil

- K.Weiss fait une introduction en présentant, le logo de l'ED 583 : couleur de l'EMA et d'Unîmes, chapeau qui rappelle les doctorants et point d'exclamation pour CHROME.
- K.Weiss fait une présentation des personnes membres du conseil de l'ED (Voir doc ci-joint). Elle précise que M.Yannick Vimont est à la fois Responsable des unités de recherche et Directeur de la Recherche de l'EMA. Ainsi que Benoit Roig qui est VP Recherche et Directeur du l'EA 7352. Présentation également de la responsable du service recherche Samantha Schnegg.
- K.Weiss précise qu'elle a nommé Sophie Sauvagnargues et Corinne Le Gal La Salle comme adjointes.
- E.Roux et B.Goubet nous font part de leur sentiment de réussite au lancement de l'ED. Après ouverture en janvier de la 1^{ère} EA, la création de l'ED est une formalisation des relations avec

l'EMA. E.Roux remercie le soutien de l'EMA et estime que les réunions de l'ED renforcent les liens avec l'EMA.

- B.Goubet : l'EMA qui est mobilisé sur les risques, a soutenu et soutiendra l'Unîmes pour une collaboration fiable et équilibrée.

Point 2 : Point de situation sur les aspects administratifs

- Convention EMA/ Unîmes est en cours ; les inscriptions administratives et la délivrance du diplôme se feront dans chaque établissement.
- L'ED est inscrite sur le domaine scientifique principal « sciences de l'ingénieur » et sur des domaines secondaires qui devraient couvrir l'ensemble des champs et par conséquent permettre à tous d'être représenté.
- ADUM : après réunion avec la responsable de Montpellier, nous avons choisi d'adhérer à l'ADUM ce qui va nous permettre de suivre, inscrire...les doctorants.
- Le site de l'ED583 a été créé et est en construction
- Proposition de dates d'inscription des futurs doctorants : entre le 1^{er} novembre et le 15 décembre.
- E.Roux précise que le titre de l'ED dépasse le cadre de CHROME, le domaine du Risque, une inscription en thèse pourra donc être prise en compte si la thématique du sujet convient au directeur de thèse, par conséquent il faut disjoindre les choses, il n'y a pas que la thématique du risque.

Point 3 : Avis sur le règlement intérieur RI (et annexe : modalités et conditions d'inscription en thèse)

- **K.Weiss procède à la lecture du RI :**
 - K.Weiss précise que *le préambule* a été écrit d'après les textes de lois et les éléments tirés du dossier d'accréditation.
 - Composition du **bureau de l'ED** est constituée à savoir :
 - Karine Weiss
 - Sophie Sauvagnargues
 - Corinne Le Gal La Salle
 - Yannick Vimont
 - Benoit Roig
 - Composition du **Conseil de l'ED** : le nombre des **représentants des établissements est porté à 10.**
 - K.Weiss précise que toutes les décisions seront prises par le conseil de l'ED. Ce dernier se réunira au moins 2 fois par an. La prochaine réunion sera rapidement car il y a 2 contrats doctoraux qui nous ont été alloués par le Ministère. Un calendrier des réunions sera mis en place.

- La procédure pour le concours aux contrats doctoraux va être mise en place. Les candidats seront présélectionnés dans le labo où il va aller et par le futur directeur de thèse. Chaque labo fait un classement après audition et le Conseil de l'ED étudie ce classement.
- Pour les autres financements de thèse extérieurs, pas d'obligation de suivre cette procédure. Le financeur propose sa propre procédure.
- **Avis sur le nombre de 4 de doctorants possible par Directeur de thèse approuvé à l'unanimité.**
- Les modalités de cotutelle ainsi que l'article 8 « suivi de l'insertion professionnelle » sont à compléter.
- Ajout dans l'article 6 « soutenance de thèse » :
 - « le doctorant pourra alors, **dans un délai maximum de 12 mois**, fournir une version corrigée... »
 - « **La moitié du jury au moins doit être composée de professeurs ou assimilés au sens des dispositions relatives à la désignation des membres du Conseil national des universités ou d'enseignants de rang équivalent qui ne dépendent pas du ministère chargé de l'enseignement supérieur.** »
 - Mentions : « ***très honorable avec les félicitations du jury***. Les félicitations ne pourront être accordées qu'à titre exceptionnel après l'unanimité obtenue après vote à bulletin secret du jury et de production par le président du jury d'un rapport circonstancié ».
- Article 10 « rattachement des EC » : un enseignant-chercheur ne peut être rattaché qu'à une seule école doctorale donc nécessité d'une demande de radiation à l'ED d'origine. La procédure de rattachement sera facilitée pour les chercheurs du labo CHROME et LGEI qui n'auront à fournir qu'une demande formelle.
- **Avis sur le règlement intérieur de l'ED approuvé à l'unanimité**

Point 4 : Avis sur la nomination du directeur de l'ED

- **Nomination du Directeur** : L'administratrice provisoire a été nommée par le Président d'Unîmes.
- **Avis sur la nomination de Karine WEISS en tant que Directrice de l'Ecole Doctorale approuvé à l'unanimité.** E.Roux précise qu'un avis sera donné par la commission recherche puis nomination par le Président en Conseil d'Université.

Point 5 : Avis sur la charte des thèses

- **Avis sur la charte des thèses de l'ED approuvé à l'unanimité**

Point 6 : Présentation du budget de l'ED (budget fin 2015 et budget 2016)

- Présentation d'une proposition de budget qui a été validée par le service recherche

Point 7 : Examen des demandes de rattachement des chercheurs et enseignants-chercheurs à l'ED

- Demande de rattachement de Pierre SAINT GREGOIRE sera examinée au prochain conseil car il y a visiblement un problème de statut.
- **Avis sur le rattachement des Enseignants chercheurs d'Unîmes et de l'EMA à l'ED approuvé à l'unanimité**

Gilles DUSSERRE	EMA
Jean-Louis FANLO	EMA
Jean-Michel GUILLOT	EMA
Luc MALHAUTIER	EMA
Sophie SAUVAGNARGUES	EMA
Pierre SLANGEN	EMA
Evelyne TOURAUD	EMA
Corinne LE GAL LA SALLE	UNIMES
Patrick MEFFRE	UNIMES
Patrick RATEAU	UNIMES
Benoit ROIG	UNIMES
Emmanuel ROUX	UNIMES
Isabelle TECHER	UNIMES
Véronique THIREAU	UNIMES
Karine WEISS	UNIMES

Point 8 : Examen des demandes d'inscription des doctorants à l'ED

- Procédure simplifiée pour les EC de l'ED ; les doctorants en cours de thèse seront rattachés.

Point 9 : Informations sur les contrats doctoraux

- E.Roux a fait 4 courriers au Ministère pour l'obtention de contrats doctoraux. Il en résulte une attribution de 2 contrats qui vont être mis au concours ouvert à l'ED583 « Risques et société » avec obligation d'un Directeur appartenant à cette ED.

Point 10 : Informations sur la formation doctorale

- 2 modules Unîmes et 2 modules EMA en 2016

Point 11 : Questions diverses

- K.Weiss nous informe qu'il conviendrait pour les doctorants qui soutiendront avant fin décembre de ne pas les réinscrire.
- La procédure et le calendrier pour les HDR seront présentés au prochain conseil ainsi que l'étude des demandes de soutenance d'HDR.
- Benoit ROIG demande comment faire diffuser l'information de la création de d'ED au monde industriel et économique.

- M.Giraud et M.Bresson remercient d'ED de leur intégration. Ils préconisent de se faire connaître dès l'automne auprès de TRANSFERT LR, CREALIA, INNOVUP, journée innovation CREALIA, 10 ans de TRANSFERT LR. Publicité qui pourrait se faire auprès d'Haribo, Royal Canin...
- Corinne Le Gal La Salle demande que des démarches soient entreprises vers l'IRSN en tant qu'institut.
- Véronique Thireau dit que l'on peut en faire de même vers le CEA.

- Prochain conseil fixé au 2 novembre 2015 à 14h

Fin de la réunion 16h15